



GLACIER 3000
High level experience.

PLAN DE PROTECTION de Glacier 3000 contre le COVID-19

1. Ce concept de protection s'inspire directement du plan de protection des RMS, des Consignes de comportement de l'OFSP, de l'Ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière et de l'arrêté d'application de l'ordonnance fédérale sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière du Conseil d'Etat du canton de Vaud.
2. Les personnes atteintes du Covid-19 ou présentant des symptômes d'une infection au Covid-19 ne peuvent être admises sur le domaine skiable. Le personnel doit refuser de transporter les personnes qui présentent des symptômes manifestes de la maladie.
3. À Glacier 3000, la durée de trajet est considérablement réduite par rapport à celle des transports publics et se monte à moins de dix minutes par section.

Mesures de protection mises en place

1. Personnel de Glacier 3000

Les collaborateurs et les autres personnes gardent une distance d'un mètre de demi entre eux. Le port d'un masque de protection est obligatoire, ceci vaut aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur. Tous les collaborateurs doivent se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon (ou de solution hydroalcoolique) à leur arrivée au travail, entre les prestations fournies aux clients et avant et après les pauses.

Une prise de température quotidienne au démarrage du service avec traçabilité est en place pour tous les collaborateurs.

Des masques sont fournis au personnel qui doivent les porter durant tout leur travail. Le service des pistes et sauvetage reçoivent des masques normés EN 14683 pour leur sécurité et celles des blessés.

2. Hygiène, nettoyage et désinfection

Les clients disposent de distributeurs de désinfectant à l'entrée du bâtiment principal, près des caisses, à l'entrée du Peak Walk, au restaurant ainsi qu'au shop.

Les toilettes sont équipées de lavabos avec de l'eau, du savon et du liquide désinfectant.

Le règlement par carte est possible partout sur le domaine. Il est recommandé d'acheter ses billets en ligne avant de venir au Glacier 3000. On peut ensuite venir directement à l'automate.



GLACIER 3000

High level experience.

Les surfaces de contact comme les poignées et les barres des téléphériques, l'automate, les terminaux de carte de crédit, les boutons d'ascenseur et les toilettes sont nettoyées et désinfectées plusieurs fois par jour. Les déchets sont éliminés régulièrement de manière propre et conforme.

Les portes du bâtiment principal restent ouvertes lorsque les conditions météorologiques le permettent pour que l'air circule. Les autres locaux sont aérés régulièrement.

3. Files d'attente (caisses, billetteries et installations)

Le flux de personnes est canalisé dans toutes les files d'attente.

Le port d'une protection bucco-nasale est obligatoire dans les zones d'attente devant les stations, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments ainsi qu'aux téléskis et télésièges.

Le flux des personnes qui montent et ceux qui descendent sont séparés.

L'espacement de 1,5m est signalisé au sol ou à l'aide de panneaux, dans les files au téléphérique, aux caisses et avant les tourniquets de contrôle.

Du personnel supplémentaire est engagé sur le terrain pour contrôler que les mesures soient suivies.

4. Transport des voyageurs

Seul un nombre limité de personnes (80) est autorisé à entrer dans les cabines alors que celles-ci ont une capacité maximale de 125 places.

La fréquence est augmentée et les fenêtres des cabines restent ouvertes durant toute la journée pour permettre une aération maximum.

Les cabines sont désinfectées à chaque aller-retour

Pour le transport des voyageurs sur toutes les installations (y c. les télésièges et téléskis), le port d'une protection bucco-nasale conforme aux recommandations de l'OFSP est obligatoire.

Vu que nous ne pouvons pas garantir les distances (et pour assurer la sécurité de nos employés), Glacier 3000 ne transporte pas de personnes sans protection bucco-nasale, même celles au bénéfice d'une dispense médicale.

5. Restaurants

Les heures d'ouverture correspondent à celles de l'exploitation des installations.

Le plan de protection émis par la branche spécifique fait foi de même que la Directive Covid-19 du 30.10.2020 co-signée par le DEIS et le DSAS.

Les clients ne sont admis à l'intérieur de l'établissement que lorsqu'une table est disponible pour eux.

6. Personnes malades sur le site de Glacier 3000

Les personnes vulnérables bénéficient d'une protection adéquate. Elles sont informées sur leurs droits et les mesures de protection au sein de l'entreprise.

Les personnes malades sont renvoyées chez elles et suivent les consignes d'(auto-)isolement de l'OFSP. Seules les personnes ne présentant pas de symptômes sont autorisées à travailler.

7. Informations destinées aux hôtes

Les mesures de protection recommandées par l'OFSP et les affiches du canton de Vaud « STOP CORONA » sont affichées à l'entrées des files d'attente, aux caisses, aux toilettes, à chaque installation et aux endroits pertinents.



GLACIER 3000

High level experience.

8. Informations destinées au personnel

En plus des affiches placées dans le bâtiment réservé au personnel, chaque employé est informé dans un briefing journalier obligatoire de la situation actuelle et des améliorations à apporter.

9. Gestion

Le plan de protection est mis à disposition du public sur le site

<https://www.glacier3000.ch/fr>


Des exemplaires sont aussi disponibles aux caisses

Les employés de Glacier 3000 sont tous formés au respect des mesures prévues dans le plan de protection. Celles-ci sont répétées et ajustées chaque jour lors du briefing matinal.

Le plan de protection a été adapté en fonction de la situation locale concrète de l'entreprise et a été présenté et distribué aux collaborateurs le 9 décembre 2020.

Personne responsable (1): (Tschannen Bernhard ; CEO Glacier 3000)

Personne responsable (2): (Ansermoz Hugues ; Chef d'exploitation Glacier 3000)

Lieu, date: Diablerets le 9.12.20 Signature(s): 

Le plan de protection a été validé par l'Office du médecin cantonal :

Karim Boubaker

Médecin cantonal

Lieu, date:



GLACIER 3000
High level experience.

Le plan de protection a été approuvé par le Chef de l'EMCC et autorise l'ouverture des installations :

Denis Froidevaux

Chef de l'état-major cantonal de
conduite

Lieu, date:

Distribution :

- Exploitant
- Office du Médecin cantonal
- Police cantonale vaudoise
- Police cantonale du commerce
- EMCC

Pour info :

- Représentant du Corps préfectoral